

111

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE,

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

1886.

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE DE JULES DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1886

MÉDAILLES DE DÉVOTION

DU

JUBILÉ DE 1625.

PLANCHE X.

L'étude des anciennes médailles de dévotion offre fréquemment beaucoup plus d'attrait que ne porterait à le supposer l'indifférence dont elles ont longtemps été et sont trop souvent encore l'objet dans la plupart des collections numismatiques.

Nous devons dire, cependant, qu'il a été formé, de nos jours, en fait de médailles de cette sorte, plusieurs collections toutes spéciales, dont les auteurs ont été bien récompensés des soins et des recherches qu'ils y ont apportés, par de nombreuses découvertes n'intéressant pas moins l'histoire que ne le peuvent faire bien d'autres branches de l'archéologie. La date est assez récente encore, où l'on a vu se produire un remarquable volume entièrement affecté aux médailles de piété de tout un département (¹).

(¹) L. DANCOISNE, *Les médailles religieuses du Pas-de-Calais*, Arras, 1880. In-8°, orné de trente-neuf planches, représentant plus de trois cents médailles, et de plusieurs vignettes intercalées dans le texte.

Notre tâche ici sera infiniment plus limitée, et sans qu'il y ait même de comparaison possible, puisqu'il ne doit être question que de quelques médailles de jubilé. Nous espérons, néanmoins, que l'originalité de conception qui les caractérise fera, avec l'importance religieuse des solennités dont elles sont un souvenir, qu'elles ne seront pas trouvées, non plus, dépourvues de toute cause d'attention.

Les médailles auxquelles les jubilés ont donné lieu se divisent naturellement, par leur objet, en deux catégories bien distinctes. Une catégorie se forme de celles que l'on peut plus particulièrement appeler historiques : telles sont les médailles, d'assez grandes dimensions pour la plupart, ayant, d'un côté, le buste d'un pape, et, de l'autre, avec légende se rapportant au sujet, la *porte sainte* de Saint-Pierre au Vatican, ou bien le pape devant cette même porte, entouré d'un nombreux clergé, et démolissant avec un marteau le mur qui en cèle l'entrée (1). Il convient de rattacher aussi à cette première catégorie les médailles au nom de certains cardinaux ayant procédé, par délégation du Souverain Pontife, à l'ouverture de la porte sainte dans quelqu'une des trois autres basiliques

(1) Pour beaucoup de ces médailles historiques, consulter : *Claudii de Molinet Historia Summorum Pontificum ... per eorum numismata*, Parisiis, 1679; *Philippi Bonani Numismata Pontificum romanorum*, Romæ, 1699; *Laurentii Begeri Numismata Pontificum romanorum*, Colon. Brandenburgicæ, 1704; *Rod. Venuti Numismata romanorum Pontificum præstantiora*, Romæ, 1744; *Trésor de Numismatique et de Glyptique*, volume des médailles des Papes, Paris, 1839; etc.

majeures de Rome, où il en a été établi également (1).

La seconde catégorie de médailles nées des jubilés se compose de celles, toutes de dévotion, populaires et autres, qui se vendaient à Rome, dans le cours de l'année sainte, à la multitude de fidèles, de tous les rangs de la société, qu'y attirait le désir de jouir des indulgences attachées par l'Église à de semblables époques. Ces dernières médailles, destinées à être portées, ainsi que l'indique la bélière dont elles sont munies, ont été les témoins des faits auxquels elles se rapportent, et l'on peut même dire qu'elles s'y mêlent. Aussi avouons-nous sans difficulté qu'elles nous paraissent, à ce point de vue, quelle que soit généralement la modestie de leur travail, mériter autant d'intérêt, pour le moins, que beaucoup de médailles de la première catégorie, d'un module plus magistral, et plus artistement faites, mais

(1) Parmi les médailles de cardinaux, dont il s'agit, nous en connaissons une qui se rapporte à Jean-Garzia Mellini, et, précisément, au jubilé de 1625. D'un côté, dans un encadrement orné, les noms et titres du cardinal en quatre lignes : IO · GARSIA. — S · R · E · CAR. — MILLINVS. — ARCHIPRE. *Revers* : Porte sainte, et, en légende, cette continuation de l'inscription d'autre part : APERVIT · ET · CLAVSIT · ANNO · IVB · M · D · C · XXV. Il existe un exemplaire en bronze de cette médaille dans la collection de numismatique religieuse formée par M. l'abbé Berger, de la Congrégation de Saint-Lazare, à Paris, collection que nous pouvons bien dire la plus belle en ce genre, la plus considérable et la plus savamment ordonnée que nous ayons eu occasion d'examiner. Un autre exemplaire, en bronze également, retrouvé jadis à Douai dans les démolitions de l'ancien couvent des carmélites, a été publié par MM. Dancoisne et Delannoy, dans leur *Recueil de monnaies, médailles et jetons pour servir à l'histoire de Douai et de son arrondissement*, 1856, pl. IX, fig. 3.

qui, souvent, ne sont venues qu'après coup, surtout pour les jubilés des plus anciennes dates (1).

Les médailles de dévotion que nous publions dans ce mémoire, nos 1 à 5 de la planche qui l'accompagne, se rapportent toutes au même jubilé : celui de 1625. Nous n'en avons pas rencontré de ce genre pour les jubilés antérieurs, alors que l'on en connaît beaucoup pour ceux qui suivirent.

La question du jubilé de 1625 occupait le monde catholique bien avant l'époque où il fut ouvert. Nous avons sous les yeux un livre imprimé à Paris vers le milieu de l'an 1625 (2), intitulé *La Cour de Rome la Sainte*, composé par Claude Vavre, l'un des chapelains de Louis XIII, et dans lequel, entre autres choses, il est « *particulièrement traité des ceremonies et prieres qui se font en l'ouverture et closture des Portes Saintes du grand Jubilé de l'Année Sainte et des conditions requises pour le gagner* ». Ce qui, dans le volume, a trait au jubilé, occupe près de trente pages in-8°, avec le détail des conditions voulues pour pouvoir le gagner, non seulement à Rome, mais partout ailleurs où cela serait possible. Nos médailles, qui ne concernent que Rome, au moins comme lieu d'émission, nous dispensent, dans

(1) C'est ainsi que des médailles de Boniface VIII, de Clément VI et de Boniface IX, pour les jubilés de 1300, 1350 et 1400, ont été gravées par Ferdinand de Saint-Urbain, le fameux artiste lorrain, décédé en 1758. Voy. MORY D'ELVANGE, *Essai historique sur les progrès de la gravure en médaille chez les artistes lorrains*, Nancy, 1785, pp. 52 et 53, et BEAUPRÉ, dans les *Mémoires de la Société d'archéologie lorraine*, année 1867, pp. 56 à 61.

(2) Le privilège du roi, pour l'impression, est daté du 17 juin 1625.

le cercle de nos recherches, de nous écarter de la Ville Éternelle (1).

Claude Vavre, qui rédigeait son livre durant le pontificat de Grégoire XV, y parle de ce pape comme devant présider au jubilé de 1625; il semble, d'ailleurs, à vrai dire, en exprimer le souhait bien plutôt que l'espoir : *Dieu veuille...*, écrit-il (2). Mais ce ne fut pas ce que Dieu voulut. Grégoire XV mourut dès le 8 juillet 1623, et il fut remplacé le 6 août par Urbain VIII, « *questo Pontefice celebrò la duodecima volta il Giubileo* » (3).

Ce douzième jubilé (4) a dû courir pour Rome, d'après les usages établis, du 24 décembre 1624, veille de Noël, ou de la nativité du Sauveur, heure de vêpres, jusqu'au 24 décembre 1625, « *vespres de la veille de la Nativité finies* » (5).

On sait que les portes saintes restent murées dans l'intervalle d'un jubilé à l'autre. L'ouverture de ces portes, qui correspond avec l'ouverture du jubilé, s'est toujours

(1) Nous n'avons pas à nous occuper non plus des jubilés accordés par les papes en dehors des années saintes, c'est-à-dire en dehors des époques périodiques, notamment à leur exaltation, ou dans les besoins pressants de l'Église. Ce serait, on le comprend, un hors-d'œuvre dans notre sujet.

(2) P. 358.

(3) *Le vite de' Pontifici del Platina e d'altri*, Venezia, 1750, in-4°. Voy. à la liste chronologique des papes.

(4) Le premier jubilé d'année sainte fut celui de l'an 1300. Les quatre qui sont venus ensuite ont été célébrés de 1350 à 1450. A partir de cette dernière époque, et notamment de 1450 à 1625, les jubilés d'années saintes ont eu lieu régulièrement de vingt-cinq ans en vingt-cinq ans, ce qui, dans l'ordre des dates, donne bien à celui de 1625 le douzième rang, comme le dit l'extrait que nous citions à l'instant.

(5) *La Cour de Rome la Sainte*, pp. 529, 532 et 535.

faite en très grande pompe, et en présence d'un concours considérable du clergé et du peuple, particulièrement à Saint-Pierre du Vatican, lieu de la principale cérémonie (1). Le Pape, rapporte Vavre, après être resté quelque temps assis dans une chaire (un trône, dirions-nous), qui lui a été élevée en dehors de la basilique, « descend devant la porte sainte, et, prenant un marteau, en donne sur icelle trois coups, disant les versets. . . *Aperite mihi portas justitiæ. . .* », etc. Après quoi, « Sa Sainteté revenant à sa chaire, les architectes et massons en un clin d'œil abattent le mur de la porte sainte, et chacun qui peut, tant des massons qu'autre peuple assistans, emportent leurs pièces des pierres et mortier... (2) ».

« Aux mesmes jour et heure, trois Cardinaux sont envoyez aux autres trois Églises où l'on ouvre les portes saintes avec les mesmes ceremonies, excepté celles qui sont deuës à la personne du Pape. Ces trois Églises sont Saint-Paul, Saint-Jean de Latran et Sainte-Marie-Majour (3). »

(1) Longtemps, même, il n'y eut de porte sainte qu'en cette basilique. Voy. *la Cour de Rome la Sainte*, p. 358. Nous croyons devoir nous contenter de cette source, plus que suffisante pour notre objet, sans aller en rechercher d'autres dans des ouvrages spéciaux d'histoire liturgique, d'une autorité plus imposante, assurément, mais que nous ne trouverions à consulter que dans de grands dépôts littéraires loin desquels nous écrivons en ce moment.

(2) *La Cour de Rome la Sainte*, p. 350.

(3) *Ibid.*, p. 353. — Nous rappellerons ce qu'on lit dans le glossaire de *l'Année liturgique à Rome*, par Mgr. BARBIER DE MONTAULT, Rome, 1870, p. 295, à l'article *Porte Sainte* : « On nomme ainsi une porte murée, située au côté droit des façades des basiliques patriarcales, et

La clôture des portes saintes, marquant la fin du jubilé, se faisait à peu près avec la même pompe que l'ouverture. Nous n'avons, pour l'intelligence de nos médailles, rien à y remarquer, si ce n'est que le pape, avant de procéder à la pose de la première pierre du mur de fermeture, à la porte sainte de Saint-Pierre, se faisait montrer dans cette basilique, pour les vénérer, deux reliques célèbres dont il sera encore question, la sainte Face et le Fer de lance, devant lesquelles il s'était rendu processionnellement, avec les prélats de son cortège (1).

Terminons ces données générales par un nouvel emprunt fait au livre de Claude Vavre, dont la date, si rapprochée de l'époque de notre jubilé, double à nos yeux l'importance :

« Pour gagner le jubilé de l'année sainte, il faut que
« les habitans et citadins de Rome, durant trente jours,
« continuels ou interrompus, visitent les quatre Églises
« des portes saintes, à sçavoir Saint-Pierre, Saint-
« Paul, Saint-Jean de Latran et Sainte-Marie-Majour ;
« et les estrangers durant quinze jours, continuels ou
« interrompus (2) »

ornée d'une croix que les fidèles baisent par dévotion. Cette porte est ouverte et fermée en temps de Jubilé, tous les vingt-cinq ans, par le Pape à Saint-Pierre, par le Cardinal-Doyen à Saint-Paul-hors-les-Murs, et par les Cardinaux-Archiprêtres à Saint-Jean de Latran et à Sainte-Marie-Majeure. Les Cardinaux qui font cette fonction reçoivent, à cette occasion, le titre de *Légats à latere*. »

(1) *La Cour de Rome la Sainte*, p. 333.

(2) P. 341. Ces visites sont ce qu'on appelait et qu'on appelle encore les *stations du jubilé*.

« Quoiqu'entrer dans Saint-Pierre et autres trois
« Eglises par les portes saintes soit une grande dévotion
« et consolation, néantmoins, pour gagner le jubilé,
« il n'est pas nécessaire d'y entrer par icelles (1). »

Nous arrivons à la description et à l'explication des médailles qui font l'objet de ce mémoire (2).

1. Saint Pierre, la Sainte Vierge portant l'enfant Jésus, saint Jean-Baptiste et saint Paul, représentés debout, et figurant ici en qualité de patrons des quatre basiliques majeures affectées aux visites ou stations du jubilé : Saint-Pierre au Vatican, Sainte-Marie-Majeure, Saint-Jean de Latran, et Saint-Paul-hors-les-Murs. Au-dessus, la sainte Face, *il Volto santo*, tenue par deux anges. A l'exergue : ROMA.

Rev. Les portes saintes de ces quatre mêmes basiliques. Au-dessus, Dieu, dans sa gloire, paraissant les bénir et protéger. A l'exergue, la date 1625.

Cuivre jaune.

Les quatre portes saintes sont le signe des stations imposées aux fidèles pour le gain du jubilé.

Quant à la sainte Face, autrement dite la *Véronique*, ou bien encore le *saint Suaire*, et qui n'est autre, suivant de très anciennes traditions, que le voile de sainte Véronique

(1) P. 338.

(2) Les numéros d'ordre donnés ici aux médailles correspondent à ceux de la planche. Nous avons fait dessiner les nos 2 et 3 d'après les exemplaires de la collection de M. l'abbé Berger. Le no 5 nous a été obligeamment signalé par M. Alph. de Schodt.

sur lequel sont restés empreints « les traits du visage de N.-S. Jésus-Christ, arrosé de sueur et de sang », personne n'ignore qu'elle continue à être conservée en l'église de Saint-Pierre au Vatican. Nous lisons dans un intéressant travail de M. l'abbé Janvier (1), que, « lorsque Boniface VIII rétablit, en 1300, la célébration de l'année sainte, il permit, pour la consolation des pèlerins qui affluaient à Rome de toutes parts, afin de gagner l'indulgence jubilaire, de montrer la sainte Face dans la basilique vaticane tous les vendredis et à chaque fête solennelle ». De là est venue la coutume de faire aux fidèles l'*ostension* de la sainte Face infiniment plus souvent pendant la durée des jubilés qu'en tous autres temps. On a vu, par ce que nous avons rapporté d'après Vavre, que le pape lui-même, aux époques dont nos médailles se rapprochent le plus, se faisait montrer la vénérable relique le jour même de la clôture du jubilé, à l'instant, pour ainsi dire, où allait être murée la porte sainte vaticane.

En dehors des années jubilaires, la sainte Face n'était guère exposée aux regards et à la dévotion du public chrétien qu'en certains jours de la semaine sainte (2). « Ces jours », écrivait assez pittoresquement Montaigne, en 1581, dans le journal de son voyage en

(1) *Le culte de la sainte Face à Saint-Pierre du Vatican et en d'autres lieux célèbres*; notices historiques par M. l'abbé JANVIER, directeur des Prêtres de la Sainte-Face. Tours, 1883, p. 38.

(2) On lit, d'autre part, dans une édition, de 1618, des *Merveilles de la ville de Rome* (Toul, Simon Saint-Martel, in-8°), au chapitre des « Stations qui sont ès Églises de Rome, tant en caresme comme par

Italie (1), « se montre la Veronique (2), qui est un visage ouvrageus, et de color (3) sombre et obscure, dans un carré come un grand miroir. Il se montre avec serimonie du haut d'un popitre (4) qui a cinq ou six pas de large. Le prestre qui le tient a les meins revetues de gans rouges, et y a deus ou trois autres prestres qui le soutienent. Il ne se voit rien aveq si grande reverance, le peuple prosterné à terre, la plupart les larmes aus yeux, aveq de ces (5) cris de commiseration. Une fame, qu'on disoit estre spiritata (6), se tampetoit, voïant cete figure, crioit, tandoit et tordoit ses bras. Ces prestres, se promenans autour de ce popitre, la vont presentant au peuple, tantost ici, tantost là; et à chaque mouvemant, ceus à qui on la presante s'escrient. On y monstre aussi en mesme temps

toute l'année », qu'il y a, le 18 janvier, station à Saint-Pierre « pour la célébration de la Chaire de Saint-Pierre, commandée l'an 1557 par le pape Paul IV, où la sainte Face de Notre-Seigneur se montre, et ladite Chaire... » — Actuellement, la sainte Face est montrée aux fidèles beaucoup plus souvent que dans les siècles passés. Sans compter les quatre derniers jours de la semaine sainte, l'ostension a lieu à non moins de huit fêtes dans le courant de l'année. (Voy. *l'Année liturgique à Rome*, p. 179.)

(1) *Journal du voyage de Michel de Montaigne en Italie, par la Suisse et l'Allemagne, en 1580 et 1581*, t. II, p. 182, de l'édition de 1774, in-12.

(2) « *Verum Icon*, la Sainte Face » Cette note comme celles qui suivront, entre guillemets également, est de Meusnier de Querlon, éditeur du voyage de Montaigne.

(3) Couleur.

(4) « Pulpitre ou pupitre. »

(5) « Avec des. »

(6) « Possédée ou obsédée. »

et mesme serimonie, le fer de lance (1), dans une bouteille de cristal. Plusieurs fois ce jour se fait cete montre, aveq une assablée de peuple si infinie, que jusques bien louin au dehors de l'Église, autant que la veue peut arriver à ce popitre, c'est une extreme presse d'hommes et de fames. »

Le culte, si généralement répandu, rendu à la sainte Face dans le monde chrétien est attesté en numismatique par des milliers d'enseignes et de médailles de dévotion, qui étaient faites non seulement à Rome, mais un peu aussi de tous côtés, d'après les modèles romains plus ou moins exactement suivis (2). L'enseigne en cuivre jaune, estampée, que nous saisissons l'occasion de publier sur notre planche, figure 6, nous paraît être d'origine française, et des commencements du xvi^e siècle. Nous l'avons acquise au Mans, il y a bien des années. La légende **STALVE : SANCTA : FACIES : IHS : SALVATOR** ressemble beaucoup au premier vers d'une hymne du pape Jean XXII en l'honneur de la sainte

(1) « De la lance dont Jésus-Christ eut le côté percé... »

(2) Dans ses *Vies des saints*, etc., à l'histoire des fêtes mobiles, et sous la rubrique du mardi de la quinquagésime, fête de la sainte Face, Baillet, sans faire mention particulièrement de médailles, dit que les marchands qui avaient coutume d'étaler des images faites d'après la sainte Face de Rome, sur la place Septimienne, devant la basilique du Vatican, « n'étoient distinguez ordinairement que par le nom de *vendeurs de Véroniques* ». Cela est à rapprocher de ce que M. l'abbé Janvier a écrit aux pages 52 et 53 de sa notice, relativement à des médailles appelées « Véroniques » et qui tiraient ce nom de ce que la sainte Face y était représentée.

Face, mais modifié, pour la fin, par les mots *Jhesu Salvatoris*, substitués à *nostrî Redemptoris* (1).

2. Entre les apôtres, saints Pierre et Paul, la sainte femme tenant le voile empreint des traits de la face sacrée, auquel elle a communiqué ou duquel lui vient le nom de Véronique. D'autres disent que cette sainte femme s'appelait Bérénice, nom dont il serait superflu de faire remarquer l'analogie avec le précédent. A l'exergue : ROMA.

. Rev. Les portes saintes des quatre basiliques stationales-jubilaires, éclairées des rayons de la lumière divine. A l'exergue : 1625.

Cuivre jaune.

3. On voit, sur cette médaille, les patrons des quatre basiliques. Deux sont au droit, Notre-Dame et saint Jean-Baptiste, avec la sainte Face au-dessus. Au revers sont les deux autres, saint Pierre et saint Paul, accostant une des portes saintes, tenant lieu ici des quatre. A l'exergue : 1625.

Cuivre jaune.

Les nos 1 à 3 ci-dessus ont tous les caractères de médailles populaires, et ont dû être fabriqués en d'innombrables quantités, bien qu'ils soient devenus rares. Le numéro qui suit, plus distingué par son métal et d'une composition de types assez compliquée, s'adressait à des

(1) *Le culte de la sainte Face*, etc., p. 108.

classes plus relevées. Nous n'en connaissons encore qu'un exemplaire, échappé récemment au creuset des orfèvres, et maintenant dans nos cartons (1).

4. Les quatre portes saintes, couronnées chacune de l'image du patron d'une des quatre basiliques, dans l'ordre où nous les avons vus sur le n° 1 : saint Pierre, Notre-Dame, saint Jean-Baptiste, saint Paul. Au-dessus, la sainte Face, tenue par deux anges. Au-dessous, et avec la date 1625, dans un compartiment occupant la place réservée d'ordinaire à l'exergue, un saint en camail ou en pèlerine à capuchon, que l'ensemble de son costume indique appartenir à l'Église ; mais l'exiguité et le peu de fini donné aux formes ne permettent pas de déterminer aisément si l'on se trouve en présence de quelque grand prélat ou d'un simple religieux. Le saint est à genoux, les bras à demi étendus et levés.

Rev. Saint Isidore le laboureur, ayant à sa droite saint Ignace de Loyola et sainte Thérèse, et à sa gauche saint François-Xavier et saint Philippe de Néri ; tous saints espagnols, à l'exception du dernier, qui est italien. Ils sont représentés debout. Au-dessus, le IHS des jésuites, avec la croix et les trois clous, dans un cercle de rayons lumineux tenu par deux anges. A l'exergue et en abrégé, sur une première ligne : S. T(*heresa*). S. IG(*natius*). S. FR(*anciscus*). S. F(*ilipus*) ; puis sur une seconde ligne : S. ISIDOR.

Argent.

(1) Depuis l'impression de ces lignes, nous avons appris de M. de Schodt qu'il possède de la même médaille un exemplaire en cuivre.

La position dans laquelle l'artiste a figuré le saint ecclésiastique occupant un compartiment, au-dessous des portes saintes, nous a tout d'abord fait penser à saint François d'Assise ; mais comme le personnage ne porte pas le cordon que l'on voit habituellement à ce saint, nous n'avons pas tardé à nous demander si nous n'aurions pas plutôt sous les yeux quelque représentation de saint Charles Borromée, dont la canonisation, de date assez récente encore à cette époque (1), et le culte déjà tout particulièrement et généralement renommé auraient pu servir à expliquer, dans une certaine mesure, sa présence sur la médaille. Au milieu de nos incertitudes et de nos hésitations, nous n'avons cru pouvoir mieux faire que de recourir aux lumières de Mgr Barbier de Montault, dont l'érudition en matière d'iconographie chrétienne est si généralement connue et appréciée. Voici ce qu'a bien voulu nous écrire le savant prélat : « Le saint agenouillé est saint François d'Assise. Il en a le costume (pèlerine à capuchon) et l'attitude. Sa présence s'explique par ce que les pénitenciers de Saint-Jean de Latran et de Saint-Pierre sont des franciscains, et que la première indulgence plénière fut concédée, sous le nom de portioncule, à saint François, sur sa demande expresse et à la suite d'une vision. »

Le revers de notre médaille n° 4 se rapporte entièrement, comme on le voit, aux « *cinq Saints* », canonisés ensemble par le pape Grégoire XV, le 12 mars 1622. La bulle de canonisation ne parut, d'ailleurs, que sous le

(1) 1^{er} novembre 1610.

pontificat d'Urbain VIII, qui la fit publier à son avènement, le 6 août 1623 (1). Ce sujet n'a, en réalité, aucun rapport avec le jubilé de 1625 ; mais il demeura très en vogue durant un bon nombre d'années pour les médailles de piété, et rien n'est moins surprenant que de le rencontrer sur celle-ci.

5. Les quatre portes saintes couronnées, comme au n° 4 précédent, de l'image des patrons des quatre basiliques. L'image de Notre-Dame surmontant la porte de Sainte-Marie-Majeure a, de plus qu'à ce n° 4, un croissant sous les pieds. Au milieu du type, le Christ en croix. A l'exergue, la date 1625.

Rev. Les *cinq Saints*, comme au n° 4, mais avec quelques attributs de plus. En outre, dans la partie supérieure, le chiffre des jésuites est remplacé par la Vierge, dans un ciel étoilé, et portée sur les nues, ayant sur son giron l'enfant Jésus, dont le bras, encore levé, vient de lancer au cœur de sainte Thérèse le trait du divin amour. L'inscription de l'exergue ne présente que des différences sans importance.

Cuivre jaune.

Cette médaille, de grande dimension, et dont le revers, comme celui du n° 4, est sans rapport avec le jubilé, ne peut comporter ici aucune explication nouvelle.

Nous serions arrivé dès à présent au terme de ce

(1) BAILLET, *Vies des Saints*, Paris, 1701, à la vie de saint François-Xavier.

mémoire, si, pour compléter notre planche, nous n'y avons fait dessiner la petite médaille, du xvii^e siècle, qui est à la fin, sous le n^o 7. Cette médaille, en cuivre jaune, représente, d'un côté, Notre-Dame de Lorette, et, au revers, le très ancien et miraculeux crucifix de Sirolo, en la marche d'Ancone, crucifix vêtu d'une longue tunique, la couronne impériale sur la tête, et dont les pieds ne sont pas croisés l'un sur l'autre, mais attachés séparément à la croix.

Claude Vavre, dans le livre qu'à diverses reprises nous avons cité de lui, recommandait instamment aux pèlerins qui entreprendraient le voyage de Rome, pour le jubilé de 1625, de ne pas manquer de s'en faire une occasion d'aller rendre hommage à la sainte Vierge, à Lorette, en la *Santa Casa*, la plus grande, à ses yeux, de toutes les dévotions sur la terre, et, dans tous les cas, le plus renommé sanctuaire de la Vierge Marie. Lui-même, en 1618, était allé à Lorette, et y était resté quelques jours, se donnant de garde d'en partir sans avoir poussé quelque peu plus loin, jusqu'à Sirolo, qu'il appelle *Cirol*, nous ne savons vraiment trop pourquoi. Là, relate-t-il, « il y a un crucifix apporté miraculeusement d'outre-mer en ce lieu, qui est attaché au poteau de la croix avec quatre cloux. On dit que le voyage de Lorette n'est pas bien accompli si on ne va à Cirol, et que *celuy n'a veu la mere, qui ne va veoir le fils* :

Chi va à Loreto, è no va à Cirol,
A visto la madre è no il figluol. »

« Voilà, ajoute Vavre, le refrain du pays (1). » Nous

(1) P. 538.

le répétons, quant à nous, tel qu'il le donne, et nous aurions mauvaise grâce à en changer le moindre terme, tout moyen de contrôle nous manquant pour cela.

Quant au Christ fixé à la croix par quatre clous, au lieu de trois, on voit combien il était peu dans les usages du temps où Vavre existait de le sculpter ou de le peindre ainsi, puisque notre auteur en parle comme d'un fait à remarquer.

Par un* singulier rapprochement de dates, le moine augustin Corneille Curtz, ou *Curtius*, de Bruxelles, mettait au jour en 1622 son livre ayant pour sujet les clous de la passion : *De Clavis dominicis liber* (1). Curtius, on le sait, a pris à tâche, dans ce petit volume, de démontrer, par les plus anciens crucifix connus et par des considérations anatomiques, que le Rédempteur n'a pas pu être attaché à la croix par moins de quatre clous. Le crucifix de Sirolo n'est pas le moindre de ses arguments, et on le comprendra surtout quand on saura que, suivant certaines traditions locales dont le pieux augustin s'est fait l'écho, ce serait saint Luc lui-même qui l'aurait sculpté. On lit, en effet, au bas d'une gravure de ce crucifix, fort bien exécutée, dans l'édition du livre de Curtius, datée de 1670, l'inscription suivante : *Imago Crucifixi cedrino ligno à S. Luca Evangelista et individue S. Pauli peregrinationis, comite incisa, et Siroli prope Anconam asservata* (2).

(1) L'édition de 1622 serait de Munich, suivant Valère André (*Bibliotheca Belgica*). Il existe, en outre, une édition de 1634 et une autre de 1670, imprimées à Anvers.

(2) *Cornelii Curtii Augustiani de Clavis Dominicis liber. Curæ*

Plus réservé que Curtius, Juste Lipse, dans son traité *de Cruce*, 1592 (1), considérant la diversité des opinions exposées par les écrivains ecclésiastiques dans la question du nombre des clous employés au crucifiement de Jésus-Christ, n'avait pas jugé à propos de se prononcer dans un sens ou dans un autre : « *Nescio*, dit-il, *et in dissensu Patrum non est meum arbitrari.* »

Il n'est pas de collection de numismatique religieuse qui ne renferme quelques médailles se rapportant à la double dévotion de Notre-Dame de Lorette et du Crucifix de Sirolo ; mais le spécimen que nous en publions n'est pas de celles que l'on rencontre bien habituellement. On en trouve beaucoup, du siècle dernier, ayant, au revers de la *Santa Casa* transportée par les anges, l'image de l'antique crucifix, couronné, vêtu de sa longue tunique, et accompagné de cette légende indicative : SS. CROCEFISSO. D. SIROLO.

J. ROUYER.

secundæ. Antverpiæ sumptibus Andrea Frisii, 1670, p. 44. Voir aussi, dans le texte même, pp. 43 et 45.

(1) *Lib. 2, cap. 8* ; et p. 43 de l'édition d'Anvers, *ex Officinâ Plantinianâ*, 1606, in-4°. La dédicace que Juste Lipse fit de son traité *de Cruce* aux trois Ordres du duché de Brabant est datée du 31 octobre (*pridie nonas Novembris*) 1592.

